

# Gestion de prairies favorables à l'Azuré du serpolet et expérimentation de semis d'origan à Mareuil-sur-Cher (41)

Gestion

Photo : © Prairie de fauche



Centre Val de Loire

**Date de réalisation**  
Depuis 2020

**Milieu**  
Prairie mésophile de fauche

**Espèce-s du PNA concernée-s**  
*Phengaris arion*

**Budget**  
-

## Principales opérations menées

- ◆◆ Ouverture de milieu
- ◆◆ Création d'un corridor
- ◆◆ Broyage tardif en partie avec export
- ◆◆ Semis d'origan



## Structure porteuse



CD 41; Commune de Mareuil-sur-Cher  
Contact : **Dimitri Multeau, Laurence Bourdin**  
[dimitri.multeau@departement41.fr](mailto:dimitri.multeau@departement41.fr)  
[laurence.bourdin@departement41.fr](mailto:laurence.bourdin@departement41.fr)

## Commentaire

L'azuré du serpolet a été découvert en 2020 sur une parcelle privée jouxtant un ENS et une prairie communale. Suite à l'identification de la plante hôte de l'azuré du serpolet sur une partie de la parcelle communale, la commune a accepté de **changer ses pratiques de gestion** avec la mise en œuvre d'un **broyage à l'automne** et, en 2024, une expérimentation de **semis d'origan** sur des placettes colonisées par le Brachypode penné et préalablement étrépee a été menée.

En parallèle, le département a lancé une démarche d'**acquisition foncière** au titre des ENS de la parcelle privée, acquisition conclue en 2024. La parcelle en question abandonnée depuis plusieurs années était en cours de boisement. Aussi, une **réouverture du milieu** a été réalisée (abattage de ligneux et broyage de la strate herbacée avec export) et un **corridor** entre cette parcelle et la parcelle communale a été créé pour faciliter les échanges.

Un **suivi** de l'Azuré et du recouvrement de l'origan est réalisé chaque année.